



Paris, le 07 mai 2020

Mesdames, Messieurs les
Présidents/Gérants des écoles agréées

Copie : Mesdames, Messieurs les
Présidents de Ligues,
Mesdames, Messieurs les Présidents de
Comités Départementaux,
Mesdames, Messieurs les Présidents des
associations affiliées.

Nos réf. 2020.0428

Objet : dispositions sanitaires dans le cadre du Covid-19 | **n° 8**

Mesdames, Messieurs,

Le Premier Ministre s'est exprimé cet après midi afin de présenter le plan gouvernemental de déconfinement à partir du 11 mai prochain.

Ces consignes ne sont valables que pour la période du 11 mai au 1^{er} juin 2020 et sont susceptibles d'être réactualisées en fonction de l'évolution de la pandémie et des prochaines orientations que le Premier Ministre définira fin mai.

La Ministre des Sports a confirmé la primauté stricte des enjeux sanitaires sur les enjeux économiques ainsi que le respect de la doctrine sanitaire édictée par le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Actuellement, certaines mesures sanitaires imposées par l'Etat ne peuvent être respectées dans nos activités ce qui implique une reprise différée. Les choix sont difficiles et sont souvent restreints par les mesures gouvernementales.

Association reconnue
d'utilité publique par
Décret du 2 mai 1986
sous la tutelle du
Ministère de la Santé, de
la Jeunesse et des Sports
et affiliée au C.N.O.S.F.

Pour notre activité sportive, les propositions faites par la Fédération et validées par le Ministère pour la reprise de l'activité doivent permettre un redémarrage progressif dans les meilleures conditions afin de garantir la santé et la sécurité de tous.

En effet, même si la reprise se fera progressivement pour limiter les risques de contamination, les rassemblements autorisés, à ce jour, sont limités à 10 personnes jusqu'au 02 juin.

Aussi, l'état d'urgence sanitaire a été prolongé jusqu'au 24 juillet 2020 par le gouvernement.

62, rue de Fécamp
7 5 0 1 2 P A R I S
N° SIRET 784 405 912 00022
A P E 9 3 1 2 Z
Tél : 01 53 46 68 68
Fax : 01 53 46 68 70
Email : ffp@ffp.asso.fr
Internet : www.ffp.asso.fr
N°Orias 14000826 - www.orias.fr

Pour ces raisons, la Fédération, délégataire du Ministère des Sports, a décidé une reprise de l'activité par étape.

Le rythme de reprise des activités envisagé est le suivant :

Dès le 2 juin : *Parachutisme et ascensionnel* : les pratiquants autonomes (BPA) uniquement pour la reprise de l'activité.

Dès le 13 juin : *Parachutisme et ascensionnel* : reprise de l'activité complète avec élèves.

Dès le 1^{er} juillet : *Soufflerie* : reprise de l'activité complète avec élèves.

Il conviendra aussi de vous rapprocher des autorités préfectorales et locales qui sont au plus près des réalités des territoires et de vous soumettre aux décisions émises.

Bien évidemment, il en ressort de la responsabilité et du choix de chaque structure de ré ouvrir (ou non) en fonction des possibilités de respecter les consignes sanitaires.

Le plan de déconfinement fédéral se décline :

- ❖ Préambule
- ❖ Mesures et précautions sanitaires générales et particulières
- ❖ **Fiche n°1** : Dispositions communes à tous les clubs / structures d'activités pour l'accueil et l'organisation des séances de vol en ascensionnel/vol en soufflerie et /ou de saut en parachute
- ❖ **Fiche n°2** : Dispositions spécifiques à l'organisation d'une séance de saut en parachute et au largage de parachutistes
- ❖ **Fiche n°3** : Dispositions spécifiques à l'organisation d'une séance de vol en soufflerie
- ❖ **Fiche n°4** : Dispositions spécifiques à l'organisation d'une séance de vol en ascensionnel
- ❖ **Annexes** : Liens web, affiches et informations utiles à la prévention sanitaire et aux gestes de précautions pour se protéger du **Covid-19**

Chaque structure sera destinataire du plan fédéral complet par voie électronique la semaine prochaine.

Le directeur technique national est chargé de veiller à l'application stricte de cette reprise.

POUR RAPPEL

Le site officiel <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> reste toujours consultable.

Les “gestes « barrière »” sont toujours et encore plus d’actualité, ne les oubliez pas :

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

La Fédération reste à votre disposition dans ces moments difficiles et souhaite vous apporter tout son soutien.

David ROTH
Président

